

ressources humaines laissant de côté celles qui portent sur les ressources matérielles? Ne pourrait-on pas prétendre avec autant de raison que la mesure n'a été présentée que pour en appliquer les dispositions relatives exclusivement aux ressources matérielles?

M. COLDWELL: L'expérience acquise.

Le très hon. Mackenzie King: Non pas l'expérience acquise. Je proteste contre cette allégation. L'honorable député entend-il que j'accorde plus de valeur aux choses matérielles qu'à la vie humaine?

M. COLDWELL: Non.

Le très hon. Mackenzie King: On le dirait.

M. COLDWELL: Je n'entends aucunement cela.

Le très hon. Mackenzie King: Tant mieux, et au nom de tout membre de cette Chambre je fais la déclaration suivante: Tout honorable membre, à quelque groupe qu'il appartienne, a pour premier souci de préserver la vie humaine et si quelque sacrifice d'ordre matériel devait contribuer à sauver la vie humaine, ce sacrifice sera fait en premier lieu.

Les événements de ces deux dernières années ne laissent aucun doute sur ce point. Qu'avons-nous conscrit sous l'empire de cette mesure? Plusieurs milliers d'hommes. Quelle industrie, quelle usine et quelles ressources naturelles a-t-on conscrites? Nous avons adjudgé à plus de 300 entrepreneurs canadiens des contrats en régie intéressée où l'on constate que l'Etat leur versera ce qui leur en coûte à produire, quelle que soit la somme, outre un pourcentage de ce coût. Nous avons accordé à plusieurs autres des contrats à montant fixe; dans ce prix fixe sont compris les bénéfices de 5 p. 100, mais si le fabricant peut produire à moins que le prix fixe, ses bénéfices s'en trouvent accrus d'autant. Conscription de la richesse! Mais l'Etat a consacré 500 millions des deniers du peuple à de l'aide financière accordée à l'industrie privée. Il a affecté bien au delà d'un demi-milliard de dollars à la construction d'usines de l'Etat. Ces usines ont été remises à l'industrie privée qui en assume la gestion moyennant honoraires. Il n'y a pas eu intervention dans l'industrie privée. Où se trouve, dans ce cas, la conscription de la richesse? Est-ce de la conscription de la richesse que de vendre des obligations à 2½ p. 100?

Une VOIX: Des impôts.

M. DOUGLAS (Weyburn): Mon honorable ami a prononcé le mot "impôts". Eh bien, tout le monde paie des impôts, même ceux dont les revenus sont très faibles. Combien versent en impôts ceux qui gagnent cet argent?

Dans la *Gazette* de Montréal, livraison de ce matin, je remarque un rapport de la Distillers Corporation Seagrams Limited. Pour le premier trimestre de cette année, elle a réalisé des bénéfices s'élevant à \$3,643,813, comparativement à \$1,948,557 au cours du

trimestre correspondant de l'an dernier. C'est le montant réalisé, une fois qu'elle a versé les impôts dont parle mon honorable ami. Le même rapport fait voir que pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 1942, en dépit des impôts plus élevés qu'elle a payés, cette maison a touché des bénéfices se chiffant par \$9,315,860, en regard de \$3,338,638 pendant la période correspondante de l'an dernier.

L'hon. M. ILSLEY: Le gros de son commerce ne se fait-il pas aux Etats-Unis?

M. DOUGLAS (Weyburn): Je ne le sais. Chose certaine, elle vend beaucoup de ses produits au Canada, et gagne une forte proportion de son argent au pays.

Cet après-midi l'honorable député de Rose-town-Biggar (M. Coldwell) a fait allusion à des listes de sociétés canadiennes. J'ai sous les yeux une liste contenant 23 sociétés et indiquant les bénéfices réalisés par chacune. Avec la permission de la Chambre, j'aimerais consigner ces tableaux au compte rendu. Je n'aurai pas le temps de les lire.

M. L'ORATEUR: Avec le consentement unanime de la Chambre.

M. DOUGLAS (Weyburn): Merci, monsieur l'Orateur. L'une de ces listes comprend un groupe de 23 sociétés; le tableau indique des bénéfices qui sont, dans certains cas, jusqu'à 30 p. 100 plus élevés que la moyenne pour la période de 1936-1939. Le deuxième tableau représente une liste de 26 sociétés, les renseignements fournis étant les mêmes que ceux donnés plus haut. Ces tableaux font voir les profits pour les années 1940 et 1941. Ils nous indiquent que l'augmentation totale des bénéfices pour 1941 par rapport à la période prise comme base, était dans le groupe n° 1, de 14 p. 100, et qu'en 1941 elle était de 9 p. 100 par rapport à l'année 1940.

L'hon. M. MACKENZIE: D'où viennent ces listes?

M. DOUGLAS (Weyburn): Elles ont été compilées par le *Financial Post*.

L'hon. M. MACKENZIE: C'est la dernière source au Canada à laquelle je me fiera.

M. DOUGLAS (Weyburn): La liste des 26 sociétés fait voir que les bénéfices en 1941 dépassaient de 62 p. 100 la moyenne pour la période 1936-1939, et que ceux de 1941 étaient de 29 p. 100 plus élevés qu'en 1940.

M. DUPUIS: L'honorable député de Rose-town-Biggar a donné ces statistiques hier.

M. DOUGLAS (Weyburn): Non. Voici les tableaux donnant les chiffres ronds: